

ment deux fois par jour avec des branches de genièvre macérées dans le vinaigre et exposées sur des charbons ardents; la tenir bien aérée, se garder des animaux domestiques; les chiens, les chats, les poules portent la maladie. Les cadavres des morts seront enterrés profondément et hors du passage des animaux sains.

Un bloc de gel placé dans la bergerie, et que les moutons lécheront tour à tour, sera un moyen facile et peu dispendieux d'éviter la contagion; et ceux qui sont chargés du soin des animaux malades, auront soin de laver leurs mains avec du vinaigre et de changer d'habit pour approcher des bêtes saines.

On distingue dans cette maladie l'invasion, l'éruption, la suppuration, l'exciccation.

Dans le temps de l'invasion, outre les précautions indiquées pour la salubrité de la bergerie, on donnera aux moutons, matin et soir, un breuvage composé, comme il suit :

On prend des racines de persil et graines de lentille, deux poignées de chaque, qu'on fait bouillir un quart d'heure dans quatre pintes d'eau commune, qu'on laisse infuser hors du feu, et qu'on passe : on ajoute à la colature un gros de camphre dissous dans un jaune d'œuf, un verre à liqueur de vinaigre, de vin, et quatre onces de miel; on mêle le tout et on en donne tiède, une grande verrée, aux forts moutons, une petite pour les brebis, et une demi pour les agneaux; la nourriture sera ménagée et choisie. Un peu de foin à ceux qui ont de l'appétit suffira, aux autres un breuvage de plus.

Dans le temps de l'éruption, il s'agit d'aider la nature à pousser au dehors le virus variolique. Le breuvage ci-dessus conviendrait dans le cas où elle se ferait avec force; mais si elle se faisait difficilement, on ajouterait sur la totalité une once de sel ammoniac, et le camphre sera dissous dans deux gros d'esprit de vin au lieu de jaune d'œuf.

La diète sera des plus sévères, et dans l'intervalle des deux breuvages du matin et du soir, on donnera une bonne verrée d'une infusion de baies de genièvre et d'une demi-once de quinquina dans une pinte de vin.

Si l'éruption était accompagnée de flux par les naseaux, on injecterait souvent dans ces parties une décoction d'orge et de ronces sur une pinte de laquelle on aura fait dissoudre une once de miel commun.

La suppuration sera traitée de même, observant cependant, dans le cas où les boutons au lieu de s'élever et de blanchir, s'affaiblissent, s'aplatissent et deviendraient violets, de passer au séton de la partie latérale, interne de la cuisse, ou à la partie supérieure et latérale de l'épaule, dans le cas où les pustules affecteraient beaucoup la tête. Les sétons seront frottés avec de l'onguent basilicain sur quatre onces duquel on aura incorporé quatre gros d'euphorbe et autant de mouches cantharides en poudre. On aidera les effets des sétons en multipliant la dose des breuvages prescrits. Voici en quoi consiste l'onguent basilicain : poix résine, 3 onces; aire jeune, 3 onces; huile d'olive, 1 once. On fait fondre le tout dans une bassine à une douce chaleur; on coule à travers un linge serré et on agite continuellement le mélange jusqu'à ce qu'il soit complètement refroidi.

L'exciccation enfin, dernier terme de la maladie est très-pénible, surtout dans le claveau malin; sans attendre l'effet de la nature qui serait fort long, il faut hâter la sortie de la matière en lui piquant les uns après les autres avec un canif, les presser et en faire sortir l'humeur contenue. On continuera les breuvages et les injections selon le besoin; l'exciccation faite, il est essentiel de purger les animaux

avant de les mettre aux champs et à la nourriture ordinaire.

La médecine sera composée d'une once de séné jetée dans une chopine d'eau bouillante, et retirée aussitôt qu'on y aura ajouté le séné, qu'on ouvrira et laissera infuser deux heures; on en passera ensuite, en ajoutant deux dragmes d'albès en poudre, on mêlera bien le tout, on en donnera une demi-dose aux forts moutons et un quart de dose aux brebis.

Les pustules de la petite vérole affectent quelquefois si particulièrement certaines parties extérieures du corps de l'animal, qu'il importe de prendre un soin particulier de celles qui sont maltraitées. On ouvrira donc les pustules qui seraient fixées sur les paupières et sur l'œil; dès qu'elles commenceront à blanchir, pour ne point donner le temps à la matière de creuser et de causer du ravage; on fait ensuite des lotions avec une décoction d'orge et de ronces sur une pinte de laquelle on ajoute une dragme de vitriol blanc; les lotions seront les mêmes pour les pustules qui viendront aux lèvres, au palais, etc. Mais pour celles qui se formeraient dans les sabots, il faudra tremper le pied de l'animal dans l'eau chaude où il restera une demi-heure, après quoi on ouvrira les pustules; si elles sont fixées dans l'ongle, on extirpera la partie de la corne qui les recouvre. L'opération faite, on appliquera sur la plaie parties égales de térébenthine et de jaune d'œuf maintenu au moyen d'un plumasseau et d'un bandage.

Il y a encore des pustules qui s'amoncellent sur une partie du corps, et qui si l'on y faisait attention, la gangrèneraient. Les scarifications faites dans toute la longueur et l'étendue de la partie affectée, emportent tout ce qui est mortifié, et la cure se termine en lavant les ulcères avec forte décoction de quinquina, animée avec une verrée d'eau-de-vie camphrée sur une pinte de cette décoction.

Il y a de ces clous plus dangereux les uns que les autres : ceux où il y a un ver le sont beaucoup; et pour guérir ce bétail, il faut adroitement les inciser tout autour, et prendre garde de toucher au ver qui est dessous; car si on le blesse, il jette un venin si malin, qu'il infecte tout ce qui est ulcéré, et met la brebis en danger de mort. Quand les clous sont bien incisés, on met dans les plaies, du suif qu'on fait dégotter d'une chandelle.

*Morve.*— Cette maladie contagieuse offre la plupart des symptômes de la morve des chevaux. Il se fait par les naseaux un écoulement d'une humeur d'abord visqueuse, ensuite blanchâtre, enfin purulente. Tant que l'écoulement n'est que muqueux, l'animal mange à son ordinaire; mais lorsqu'il devient purulent, la tristesse, le dégoût, la maigreur et la faiblesse accroissent tous les jours; le corps exhale une odeur fétide, et la mort est prochaine. Quelquefois la matière muqueuse, qui s'accumule dans les naseaux, est si considérable, que l'animal fait de violents efforts pour la chasser hors des narines; souvent l'abondance du muos accumulé dans les narines ou dans les bronches, suffoque l'animal.

Cette maladie, qui a beaucoup de ressemblance avec celle des chevaux, est ordinairement mortelle, et souvent elle se communique au point d'infecter en très-peu de temps des troupeaux nombreux.

Il faut séparer du troupeau les moutons malades, et leur faire prendre deux fois par jour un bol composé de deux dragmes de soufre incorporé avec suffisante quantité de miel, injecter dans les narines de l'eau seconde de chaux édulcorée avec du miel, mêler du sel à la boisson et à la nourriture qui ne sera que de la farine de seigle. Ces ro-